

LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

CPF

The logo for OPCO SANTÉ is located in the bottom right corner. It consists of the word "OPCO" in a bold, dark blue sans-serif font, with the word "SANTÉ" in a red sans-serif font directly below it. The text is enclosed within a white circular shape that has a thick red line forming a partial arc around it.

OPCO
SANTÉ

SOMMAIRE

1. Principes de fonctionnement
2. Abondements
3. Plateforme numérique
4. Conseil en Evolution Professionnelle



PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

CPF : PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

DROIT À LA FORMATION UNIQUE ATTACHÉ À LA PERSONNE,
ACQUIS ET MOBILISABLE SUR TOUTE LA DURÉE DE SA VIE ACTIVE

MONÉTISATION DU CPF

valorisé en € et non plus en heures pour financer les frais pédagogiques

Les droits acquis au titre du DIF sont conservés sans limitation de durée à la condition d'avoir été inscrits avant le 30 juin 2021

15 €/h même
pour les heures
de DIF

DISPOSITIF ACCESSIBLE EN LIGNE, SANS INTERMÉDIATION
géré par la Caisse des Dépôts et Consignations

ÉLARGISSEMENT DES ACTIONS ÉLIGIBLES AU CPF

CPF : PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

RÈGLE GÉNÉRALE :
salariés au moins à mi-temps

Les droits à
DIF sont
intégrés
dans les
plafonds

500 €/ an plafonnés à 5000 €
acquis sur 10 ans pour tous les salariés
+

Abondements par les entreprises et branches

PUBLICS FRAGILES

Bas niveaux de qualification* au moins à mi-temps,
personnes reconnues travailleurs handicapés
+ personnes handicapées accueillies en ESAT

800 €/ an plafonnés à 8000€
acquis sur 10 ans pour les salariés
+

Abondements par les entreprises et branches

* Salariés n'ayant pas atteint un niveau de formation sanctionné par un diplôme/titre/certification classé au niveau 3

CPF : FORMATIONS ÉLIGIBLES

Le CPF peut être utilisé :

Pour des projets non certifiants

- Bilan de compétences
- **VAE et accompagnement**
- Création et reprise d'entreprise
- **Permis de conduire véhicules légers et poids lourds** > lien avec un projet prof. / sécurisation du parcours
- **Actions pour les bénévoles et volontaires en service civique**

Pour des projets certifiants

- Diplômes, titres professionnels, certificats de qualification de branche inscrits au RNCP
- Blocs de compétences d'une certification enregistrée au RNCP
- **Habilitations, certifications enregistrées au répertoire spécifique** y compris Cléa / compétences numériques

CPF : PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Départ en formation du salarié en tout ou partie sur son temps de travail

Demande auprès de l'employeur

- Demande d'autorisation d'absence :
 - ✓ Au plus tard 60 jours avant le début de l'action si la durée de la formation est $<$ à 6 mois.
 - ✓ Au plus tard 120 jours avant le début de l'action si sa durée est $\geq$ à 6 mois.

Réponse de l'employeur

- Dans les 30 jours suivant la réception de la demande.
- L'absence de réponse de l'employeur dans le délai de 30 jours vaut acceptation.

⚠ Le salaire du salarié en formation n'est plus remboursé à l'employeur (ni par l'OPCO ni par la CDC).

CPF : PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Principe de participation financière des titulaires

Reste à charge : inscription au sein du code du travail d'une obligation de participation financière du titulaire du CPF lorsque ce dernier mobilise son compte pour bénéficier de toute action éligible (action de formation, bilan de compétences ou validation des acquis de l'expérience)

- Sont exonérés :
 - ✓ les demandeurs d'emploi ;
 - ✓ les salariés bénéficiant d'un abondement en droits complémentaires de la part de leur employeur.
- Participation soit proportionnelle au coût de la formation dans la limite d'un plafond, soit fixée à une somme forfaitaire.

Décret à venir pour la mise en œuvre de cette nouvelle règle

- Attente d'un décret pour préciser les modalités de mise en œuvre, notamment les conditions dans lesquelles la participation peut être prise en charge par un tiers.

CPF : PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le CIF (congé individuel de formation) a été remplacé par le projet de transition professionnelle (PTP)

- ❖ **Mobilisation du CPF** : les droits inscrits sur le CPF du salarié sont soldés
- ❖ **Projet de transition professionnelle** : changer de métier ou de profession
- ❖ **Formation certifiante** : RNCP, bloc de compétences ou répertoire spécifique
- ❖ **Départ en formation** sous condition d'ancienneté et après acceptation du congé par l'employeur
- ❖ **Nouveauté** : le positionnement préalable à suivre auprès de l'organisme de formation
- ❖ **Financement par les CPIR dénommées Associations Transitions pro (ATPro)** : coûts de formation et maintien de rémunération

CPF : PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

1 dispositif, 3 dimensions

- ❖ Vous avez un **projet personnel** ?  C'est vous qui actionnez votre CPF pour réaliser une formation certifiante.
- ❖ Votre **projet est partagé** par votre employeur ?  Votre entreprise finance votre rémunération et le cas échéant abonde votre CPF pour financer votre formation. C'est votre entreprise qui fixe les actions éligibles et prioritaires à l'abondement.
- ❖ Vous êtes en **transition professionnelle** ?  Vous sollicitez un CPF de Transition pour financer le coût pédagogique de votre formation, diplômante ou prioritaire.

CPF, LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Mesures de lutte contre les fraudes et pratiques abusives :

- ❖ Loi du 19 décembre 2022 visant à lutter contre la fraude au CPF et à interdire le démarchage de ses titulaires = interdiction du démarchage par tout moyen de connexion à distance et de télécommunication.
- ❖ Mise en place de **France Connect +**, contre les pratiques d'usurpation d'identité = identité numérique permettant de prouver l'identité du titulaire du compte et un moyen de connexion unique, désormais nécessaire pour utiliser le CPF.
- ❖ En pratique, il convient d'être vigilant :
 - Le seul site à utiliser est moncompteformation.gouv.fr
 - Ne pas donner suite aux sollicitations par téléphone et par message, ne pas cliquer sur les liens reçus par sms
 - Ne jamais communiquer ses données d'accès (numéro de sécurité sociale, identifiant, mot de passe)

2 ABONDEMENTS

CPF : SYNTHÈSE DES ABONDEMENTS POSSIBLES DU COMPTE

Catégorie	Abondements correctifs	Abondements supplémentaires résultant d'un accord collectif	Abondements complémentaires	Activités bénévoles / ouvrant des droits au CEC	Salarié lanceur d'alerte licencié
Condition	Non-respect des entretiens professionnels / licenciement après refus accord performance collective	Conclusion d'un accord collectif + versement des financements associés	Coût de formation supérieur au montant inscrits Demande individuelle du titulaire Acceptation de la demande	Avoir des droits au titre du CEC	En cas de rupture du contrat de travail consécutive au signalement d'une alerte et de saisie du conseil des prud'hommes
Montant	3 000€	À déterminer par accord	À déterminer selon le montant des droits acquis et le montant du projet de formation	240 € jusqu'au plafond de 720€ du CEC	Déterminé par le CPH, dans la limite du plafond total de 8 000€
Destinataire du versement	Caisse des dépôts	Caisse des dépôts	Caisse des dépôts	Caisse des dépôts	Caisse des dépôts
Moment de versement	Au cours du trimestre civil suivant / 15 jours après la notification du licenciement	Annuellement	Lors du montage financier de l'action de formation	Lors du montage financier de l'action de formation	Date mentionnée au jugement ou dernier jour du trimestre civil suivant la date du jugement
Prise en compte dans le plafond d'alimentation	Non	Non	Non	Non pour le CPF	Oui

CPF : ABONDEMENTS

Focus sur les abondements par l'employeur

- ❖ Abondement via l'espace entreprise dénommé « Espace des employeurs et des financeurs ».
- ❖ Procédure d'alimentation sur la plateforme selon le type de dotation :
 - ✓ Dotation volontaire
 - ✓ Droits supplémentaires
 - ✓ Droits correctifs (dans le cadre de l'entretien professionnel)
 - ✓ Dotation salariés licenciés (dans le cadre d'un accord de performance collective)
- ❖ Paiement par virement à partir des références fournies en ligne.
- ❖ A réception du paiement, la CDC crédite les comptes des salariés concernés.

ABONDEMENT DE BRANCHE RÉSERVÉ AUX SALARIÉS DE LA BRANCHE SANITAIRE, SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE PRIVÉE À BUT NON LUCRATIF

Un abondement, c'est quoi ?

C'est un versement complémentaire qui augmente la capacité financière des salariés sur leur CPF

Pourquoi les partenaires sociaux ont créé cet abondement de Branche ?

- Soutenir les projets de formation des salariés qui mobilisent leur CPF
- Contribuer à la sécurisation des parcours des salariés

<https://www.opco-sante.fr/nos-webinars/salaries-du-secteur-3sms-quels-sont-les-avantages-de-labondement-cpf-mis-en-place-par-laccord-de>

3

PLATEFORME NUMÉRIQUE

CPF : PLATEFORME NUMÉRIQUE

Une nouvelle plateforme numérique

❖ Accessible :

- ✓ Via le site internet www.moncompteactivite.gouv.fr
- ✓ Via l'application mobile **Mon compte formation**
- ✓ **Simplement** : il suffit de renseigner son numéro de sécurité sociale et un mot de passe.

*Attention l'inscription/l'achat d'une formation nécessite désormais une identification avec **France Connect** +*

❖ Réglementée :

- ✓ Par les **conditions générales d'utilisation** de la CDC :
 - qui fixent les modalités d'utilisation ainsi que les engagements des titulaires de CPF et des prestataires de formations ;
 - à accepter lors de la 1^e connexion.
- ✓ Un manquement expose l'utilisateur à une suspension temporaire de la prise en charge de ses formations.

CPF : PLATEFORME NUMÉRIQUE

A la main du titulaire du CPF

CONSULTER

- **SES DROITS**
- **L'OFFRE DE FORMATION DANS SA RÉGION**
- **LE DÉTAIL DES FORMATIONS**
 - ✓ Avis des stagiaires
 - ✓ Taux d'insertion dans l'emploi
 - ✓ Compétences à acquérir
 - ✓ Lieux et dates des sessions

Agir

- **Déclarer** sa situation de travailleur peu qualifié (pour bénéficier de l'alimentation majorée à 800 €/an)
- **Choisir son action**
- **S'inscrire en ligne**
- **Payer en ligne la formation avec son CPF**

Les heures acquises au titre du DIF devaient être renseignées avant le 30 juin 2021.

CPF : PLATEFORME NUMÉRIQUE

Un parcours d'achat direct



Un parcours d'achat dématérialisé permettant les échanges entre les acteurs



TITULAIRE DU
CPF

Source : site internet www.moncompteactivite.gouv.fr

CPF : PLATEFORME NUMÉRIQUE

Co-construction du projet de formation entre le salarié et son employeur

❖ Le salarié peut :

- Consulter des dotations versées par son employeur.
- Solliciter le versement d'une dotation complémentaire auprès de son employeur :



- Donner son accord (à tout moment) pour que les informations relatives au suivi de sa formation soient transmises à son employeur.
 - Attention : à compter de la validation de son inscription en formation, il ne peut plus retirer cet accord.
 - Information de l'employeur sur les éléments suivants : validation de l'inscription, entrée en formation, sortie de formation et réalisation de la formation.

CPF : PLATEFORME NUMÉRIQUE

Passeports intégrés au compte CPF

Passeport d'orientation, de formation et de compétences

- Recensement des formations et qualifications suivies dans le cadre de la formation initiale ou continue ainsi que les acquis de l'expérience professionnelle
- Informations déclarées par le titulaire ou préchargées par la CDC, garanties et officielles
- *Devait être effectif fin 2022*

Passeport de prévention

- Recensement des attestations, certificats et diplômes obtenus par le travailleur dans le cadre des formations relatives à la santé et à la sécurité au travail
- Rempli par l'employeur, le salarié ou l'OF selon la personne à l'initiative de la formation
- *Effectif courant 2023*

Outils personnels à la main de la personne : c'est à elle d'autoriser la consultation par des tiers, dont l'employeur



CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

CEP, LE CONSEIL EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE

DROIT À L' ACCOMPAGNEMENT GRATUIT, ACCESSIBLE À TOUS,
PARTOUT SUR LE TERRITOIRE, TOUT AU LONG DE LA VIE PROFESSIONNELLE

CONFIDENTIEL
A L'INITIATIVE DES SALARIES UNIQUEMENT

PRESTATAIRES IMPLANTÉS DANS LES RÉGIONS
SÉLECTIONNÉS PAR FRANCE COMPÉTENCES PAR RÉPONSE À APPEL D'OFFRES

CEP, LE CONSEIL EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE

Les Conseillers en Evolution Professionnelle (CEP) accompagnent
les salariés qui le souhaitent
à chaque étape de leur projet professionnel

①

Le salarié a
besoin
d'information
et
d'orientation

②

Le salarié a
des idées et il
souhaite un
conseil
individualisé

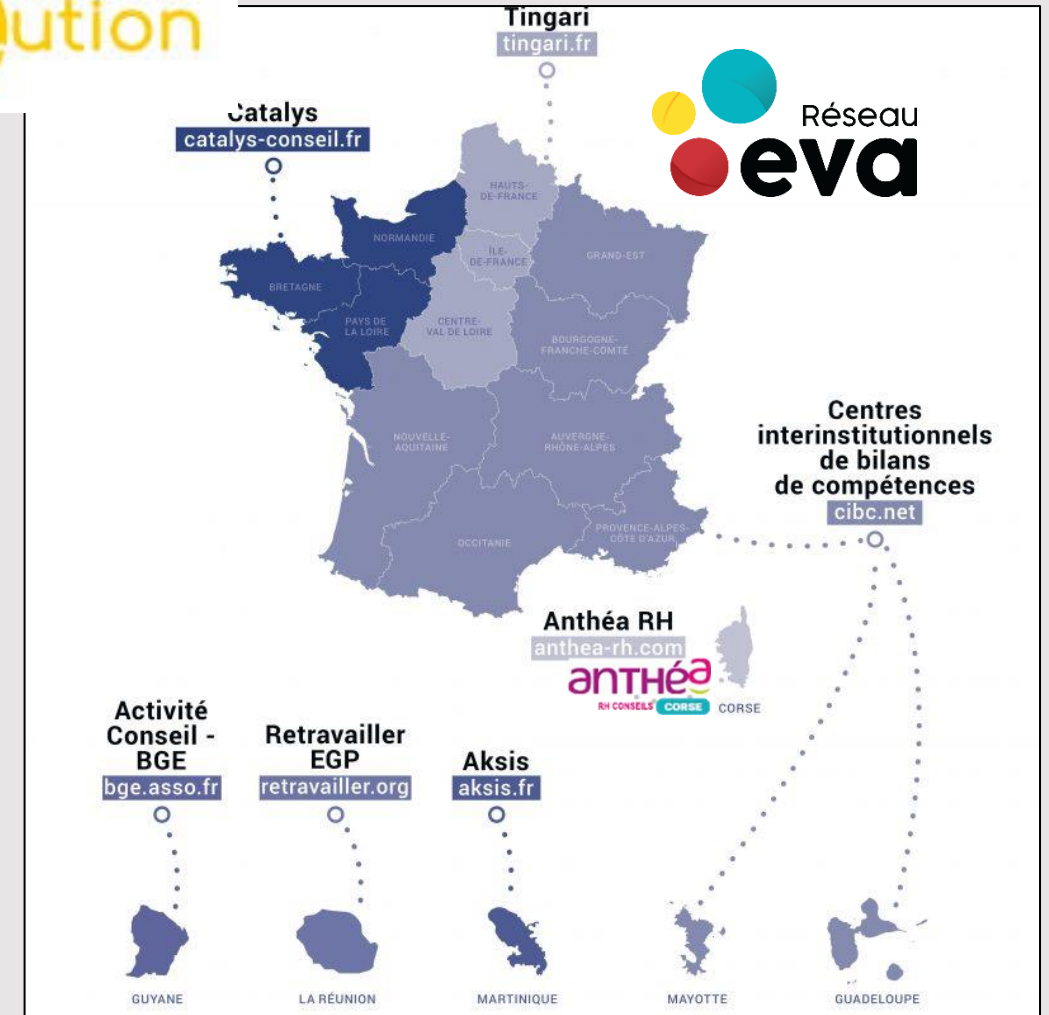
③

Il souhaite
mettre en
œuvre son
projet

COMMENT CONTACTER LE CEP DE MON TERRITOIRE ?

Les six opérateurs du CEP

<https://www.mon-cep.org/>



QUESTIONS/RÉPONSES

Laurence DUSSUD
Responsable de Gamme
Sécurisation des Parcours
Professionnels
OPCO Santé

Sabrina DOUGADOS
Avocate associée
Pôle Acteurs de la formation
Littler

OPCO
SANTÉ